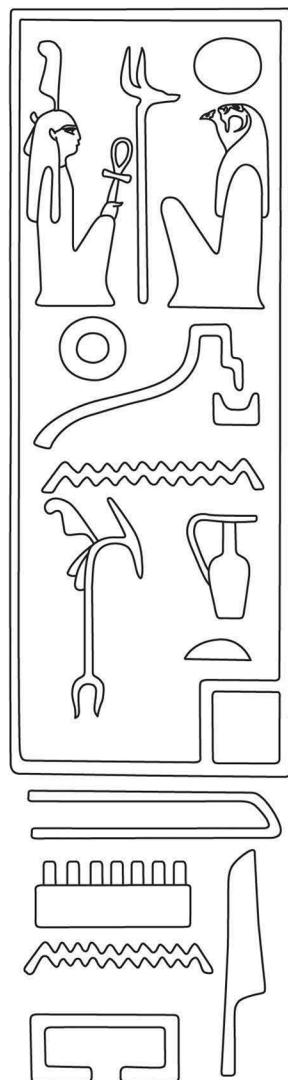


MEMNONIA

BULLETIN ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU RAMESSEUM



III - 1992



Marc Gabolde

*Une enseigne sacrée d'Amon du Ramesseum
au Musée des Beaux-Arts de Lyon?*

Le Bulletin MEMNONIA traite, en priorité, des études et recherches effectuées sur le temple de Ramsès II longtemps désigné sous l'appellation de *Memnonium*. Périodique annuel d'archéologie et d'histoire régionales, il contient également des études spécifiquement consacrées à Thèbes-Ouest, aire géographique connue sous le nom de *Memnonia* à l'époque gréco-romaine. Financé et édité par l'Association pour la Sauvegarde du Ramesseum, il est adressé gratuitement aux Membres d'honneur, aux Membres donateurs, bienfaiteurs et titulaires.

Directeur de la publication : Christian LEBLANC

Les manuscrits des contributions au Bulletin doivent être envoyés directement au siège social de l'Association, avant le 1er mars de l'année en cours.

MEMNONIA III - 1992 a été imprimé au Caire, par Abou El-Magd Press. ISSN (en cours)
Dépôt légal n° 93/5606 - ISBN 977-5326-02-8.
Dar el-Kutub. Le Caire - République Arabe d'Egypte.

© Toute reproduction intégrale ou partielle destinée à une utilisation collective et faite par quelque procédé que ce soit, est interdite.

UNE ENSEIGNE SACREE D'AMON DU RAMESSEUM AU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON ? [Pl. II-V]

Marc GABOLDE *

Au nombre des objets égyptiens transférés du Musée Guimet de Lyon au Musée des Beaux-Arts de Lyon, en 1968, figure une curieuse pièce parallélépipédique, en bois fossilisé parfaitement dressée et polie sur quatre faces et portant sur trois côtés des colonnes de texte gravées en creux au nom de Ramsès II (Pl. II A-C)⁽¹⁾. Ce vestige qui provient vraisemblablement des collections du Musée Guimet de Paris⁽²⁾, n'est pas isolé et un fragment préservé à l'University College se raccorde à sa partie supérieure (Pl. IIIA-C)⁽³⁾. Ainsi assemblés, ces deux morceaux ne représentent cependant qu'une faible portion du monument original qui, en fonction des restitutions possibles des textes, devait mesurer entre deux et trois mètres dans sa plus grande hauteur (fig. 1-2)⁽⁴⁾. Les inscriptions, en effet, sont en lacune au début et à la fin de chacune des trois colonnes conservées. Elles apportent, néanmoins, un certain nombre d'informations qui permettent, semble-t-il, de préciser l'origine de la pièce:

1) « [... *Ouser-mât-rê, Setep-en-rê, fils de Rê ... Possesseur de puis]sance, Ramsès-aimé-d'Amon, [aimé] d'Amon-Rê qui réside dans le temple d'Ouser-mât-rê, Setep-en-rê dans le domaine [d'Amon...] ».*

2) « [... *Ouser-mât-rê, Setep-en-rê, fils de Rê ... seigneur] des couronnes, Ramsès-aimé-d'Amon, [aimé] d'Amon-Rê seigneur des trônes du Double-Pays qui préside [à Karnak ...] ».*

3) « [... *Ouser-mât-rê, Setep-en-rê, fils de Rê ... possesseur de puis]sance, Ramsès-aimé-d'Amon, [aimé] d'Amon-Rê roi de tous les dieux, seigneur du ciel [...] ».*

* Marc Gabolde, docteur en égyptologie, est attaché à l'Institut Victor Loret de l'Université Lumière Lyon II.

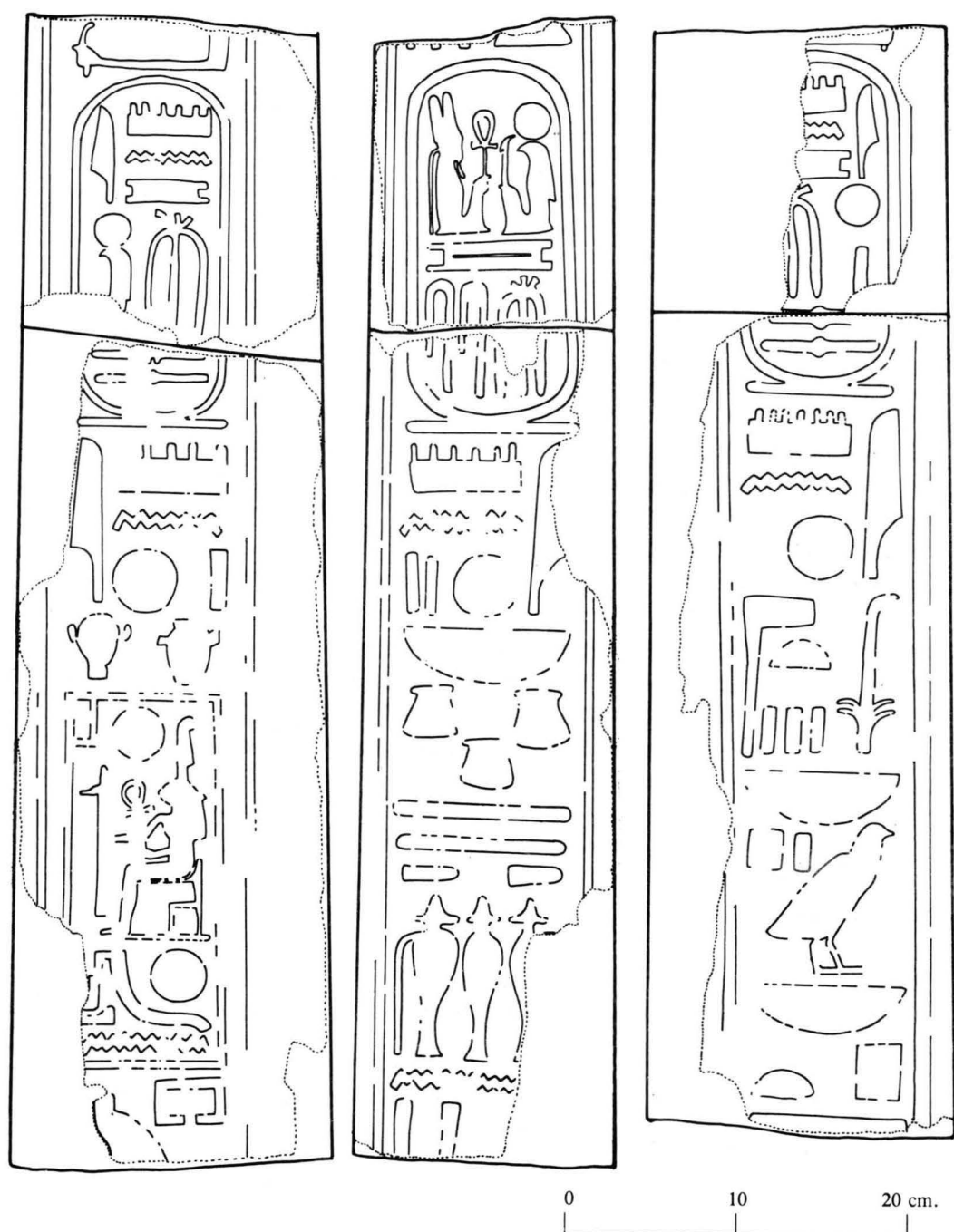


Fig. 1 - Relevé des deux fragments Lyon inv. 1969-140 et University College U.C. 14751
assemblés. (Dessin Marc Gabolde et estampages B. Adams).

La triple mention d'Amon-Rê, avec des épithètes spécifiquement thébaines dans deux cas, permet de supposer que cet objet provient des environs de Thèbes. Le "Temple d'Ouser-mâat-rê dans le domaine d'Amon" est une désignation courante du Ramesseum bien qu'elle pourrait ne pas lui avoir été spécifique⁽⁵⁾. Le nom complet du temple était en effet: *Hw.t Wsr-M3 't-R' hnm.t W3s.t*, "le temple d'Ouser-mâat-Rê Setep-en-Rê qui se joint à Thèbes", mais cette dernière appellation n'est généralement employée de manière prépondérante que sur les inscriptions monumentales⁽⁶⁾ et le nom qui apparaît sur le fragment de Lyon se rencontre au moins aussi fréquemment sur de petits monuments et a toutes les chances de concerner ce même temple de millions d'années de Ramsès II.

Cette origine probable ne permet pas, en revanche, de déterminer le rôle de ce morceau lapidaire dans le temple et il est nécessaire d'étudier plus en détail les particularités qu'il présente pour tenter d'en savoir plus.

Les dimensions de ce monolithe conviendraient assez bien pour un petit obélisque et plusieurs aiguilles de ce format sont attestées au Nouvel Empire⁽⁷⁾. En revanche, le fait que la pièce de Lyon ne soit inscrite que sur trois faces, alors que la quatrième est polie, est problématique. On ne connaît, à vrai dire, qu'un seul obélisque qui présente la même particularité: celui aux noms de Thoutmosis II et Ramsès III conservé au Musée du Louvre⁽⁸⁾. Cependant, dans ce cas, les gravures des trois faces ne sont pas contemporaines⁽⁹⁾. De plus, sur le monument lyonnais, les inscriptions des faces latérales ne sont pas au centre et longent la bordure de la troisième face inscrite, ce qui n'est jamais attesté sur les obélisques.

Un jambage de porte n'est guère plus imaginable du fait que la face non inscrite est parfaitement polie, donc impropre à toute liaison, et, surtout, parce que ce jambage aurait été commun à deux portes contiguës séparées par une cloison bien trop étroite en regard des modules habituels de l'architecture égyptienne.

Ce qui pourrait être déterminant pour préciser la nature de ce fragment est le choix inattendu de son matériau. Le bois silicifié est abondant en Égypte, mais les difficultés pour le travailler sont telles qu'il ne fut pratiquement pas employé⁽¹⁰⁾. Il n'existe, dans les collections égyptiennes publiées, qu'un seul autre monument important travaillé dans la même matière : une statuette d'Horemheb en porte-enseigne (Pl. IV)⁽¹¹⁾.

Ch. Chadeaud⁽¹²⁾ et, dans une moindre mesure H. Satzinger⁽¹³⁾, ont montré que dans ces statues porte-enseignes les aspects divins et royaux sont intimement

mêlés. C'est ce qui semble également ressortir des dédicaces de certaines de ces effigies qui consacrent les bâtons et non les statues elles-mêmes⁽¹⁴⁾. Étant donné que, sur d'autres effigies de porte-enseignes, les dédicaces des pieux sacrés mentionnent cette fois-ci la statue et non le bâton⁽¹⁵⁾, on peut supposer que, dans les premiers cas, les inscriptions des hampes ne sont pas les simples reproductions de textes originaux inscrits sur les véritables bâtons sacrés⁽¹⁶⁾, mais les dédicaces relatives aux statues dans leur ensemble. Sans doute, enseignes divines et statues royales entretiennent-elles dans ces groupes statuaires des rapports qui relèvent de la métonymie ou de la synecdoque. Cette éventualité permet d'envisager que l'emploi du matériau de la statue d'Horemheb en porte-enseigne ne fut pas dénué de sens et que le bois silicifié a pu, sous une autre forme métaphorique: la catachrèse, garantir de manière synthétique le lien entre le bâton sacré traditionnellement en bois et la représentation du roi habituellement en pierre⁽¹⁷⁾. Dès lors on peut s'interroger sur la sélection du même matériau pour le fragment de Lyon. En prenant un bois fossile, le sculpteur et ses commanditaires n'ont-ils pas voulu *stricto sensu* pétrifier une pièce en bois du mobilier liturgique ?

Cet emblème de bois qui a pu constituer le référent du monolithe de Lyon a toutes les chances d'être alors le bâton sacré d'Amon du Ramesseum. La section rectangulaire de l'objet n'est pas un obstacle car celle-ci est certainement attestée sur au moins trois colosses porte-enseignes de Merenptah⁽¹⁸⁾. La section circulaire des hampes de nombreuses autres statues porte-enseignes n'est, d'ailleurs, bien souvent qu'une section parallélépipédique aux angles adoucis⁽¹⁹⁾.

Selon cette proposition, ce pilier sacré se présentait comme une haute hampe rectangulaire s'amincissant légèrement vers le haut et surmontée, probablement, d'une tête de bélier façonnée dans un autre matériau. Il est certain qu'un tel objet en pierre ne pouvait être porté en procession et qu'il devait rester à demeure dans un lieu spécialement consacré à son usage. Le Ramesseum abritait donc, sans doute, une chapelle spécifique pour ce pieu sacré où une liturgie qui excluait les sorties en procession, avait été élaborée.

Le recours aux rites de substitutions, lorsque les pérégrinations des objets liturgiques n'étaient plus envisagées, est bien attesté dans l'Égypte ancienne⁽²⁰⁾. C'est ainsi que l'on doit comprendre l'étrange particularité de la statue d'Aménophis III exhumée dans la cour du temple de Louqsor qui, en raison de la présence du traîneau, s'avère être la réplique en pierre d'une statue de bois⁽²¹⁾. Le beau quartzite dans lequel elle est taillée comme le socle solidaire sur lequel elle repose interdisaient tout halage en procession et limitaient probablement

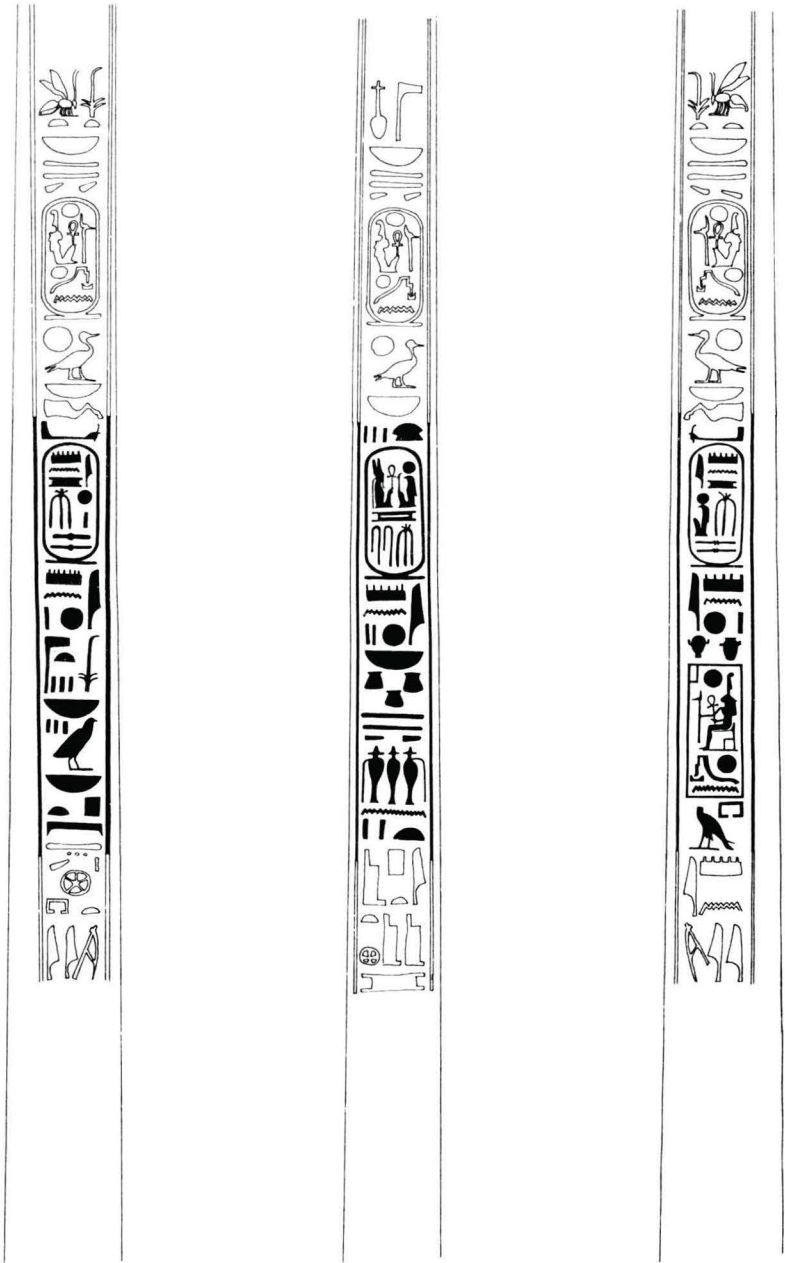


Fig. 2 - Propositions de restitution du monolithe original d'après les longueurs possibles des inscriptions. (Dessin Marc Gabolde).

les rites ambulatoires aux récitations et offrandes prescrites par le rituel pratiquées devant l'image immobile du roi divinisé⁽²²⁾. Qu'il en fut de la sorte pour le monument de Lyon est une possibilité qui n'est pas à écarter au vu de ce précédent.

Il est, d'autre part, presque assuré qu'un bâton sacré d'Amon existait au Ramesseum, bien qu'aucun témoignage direct n'ait subsisté. Deux sacerdotés d'enseignes similaires sont connus pour l'époque ramesside, mais il n'est pas possible de déterminer le règne des souverains sous lesquels ils vécurent, ni si les bâtons sacrés qu'ils servaient étaient ceux de Karnak, du Ramesseum ou d'un quelconque autre temple de la rive gauche⁽²³⁾. En revanche, quelques bas-reliefs du temple de Ramsès III à Medinet Habou permettent d'apprécier, dans une certaine mesure, ce qui pouvait figurer sur les parois disparues du Ramesseum en relation avec le bâton sacré d'Amon. Ce sont, avant tout, trois représentations qui mettent en scène les emblèmes divins, sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit des objets réels ou bien des répliques. Sur un premier tableau, le roi apporte à Amon son enseigne, ce qui ne laisse pas de doute sur la nature immobilière de cette dernière⁽²⁴⁾. Une deuxième figuration montre le souverain pratiquant l'onction d'un pieu sacré maintenu sur sa base par une statue du roi debout⁽²⁵⁾. L'emblème est, cette fois-ci, de dimensions conséquentes et il se peut que, comme peut-être au Ramesseum, il se soit agi d'un bâton non transportable au lieu de la véritable enseigne en bois. La troisième représentation du temple de Medinet Habou concernerait, selon le commentaire des éditeurs, le pieu sacré d'Horus⁽²⁶⁾. Elle reproduit une enseigne divine non identifiable retenue par deux effigies du roi. Par ailleurs, le calendrier liturgique mentionne, de son côté, deux fois l'enseigne d'Amon propre au temple de Ramsès III⁽²⁷⁾. Or le temple de Ramsès III copie en bien des points celui de Ramsès II, notamment, semble-t-il, en ce qui concerne son calendrier et il est très vraisemblable que l'un des bâtons sacrés figuré ou mentionné au temple de Medinet Habou ait eu son prototype au Ramesseum.

Quant à l'emplacement originel d'une éventuelle chapelle pour accueillir la réplique du bâton sacré d'Amon au Ramesseum, il est malaisé à déterminer en raison de la destruction de la plupart des murs du temple (fig. 3). Du fait que ce pieu était inamovible, son rôle liturgique s'apparentait plus à celui des statues porte-enseignes qu'à celui du prototype en bois qu'il reproduisait. Or, les statues porte-enseignes étaient généralement placées sur le chemin des processions où elles marquaient des stations importantes. C'est ainsi qu'on les rencontre à Karnak devant le reposoir de Séthi II et dans la salle hypostyle⁽²⁸⁾. Aucune trace au sol, ni sur les restes de murs ou les colonnes

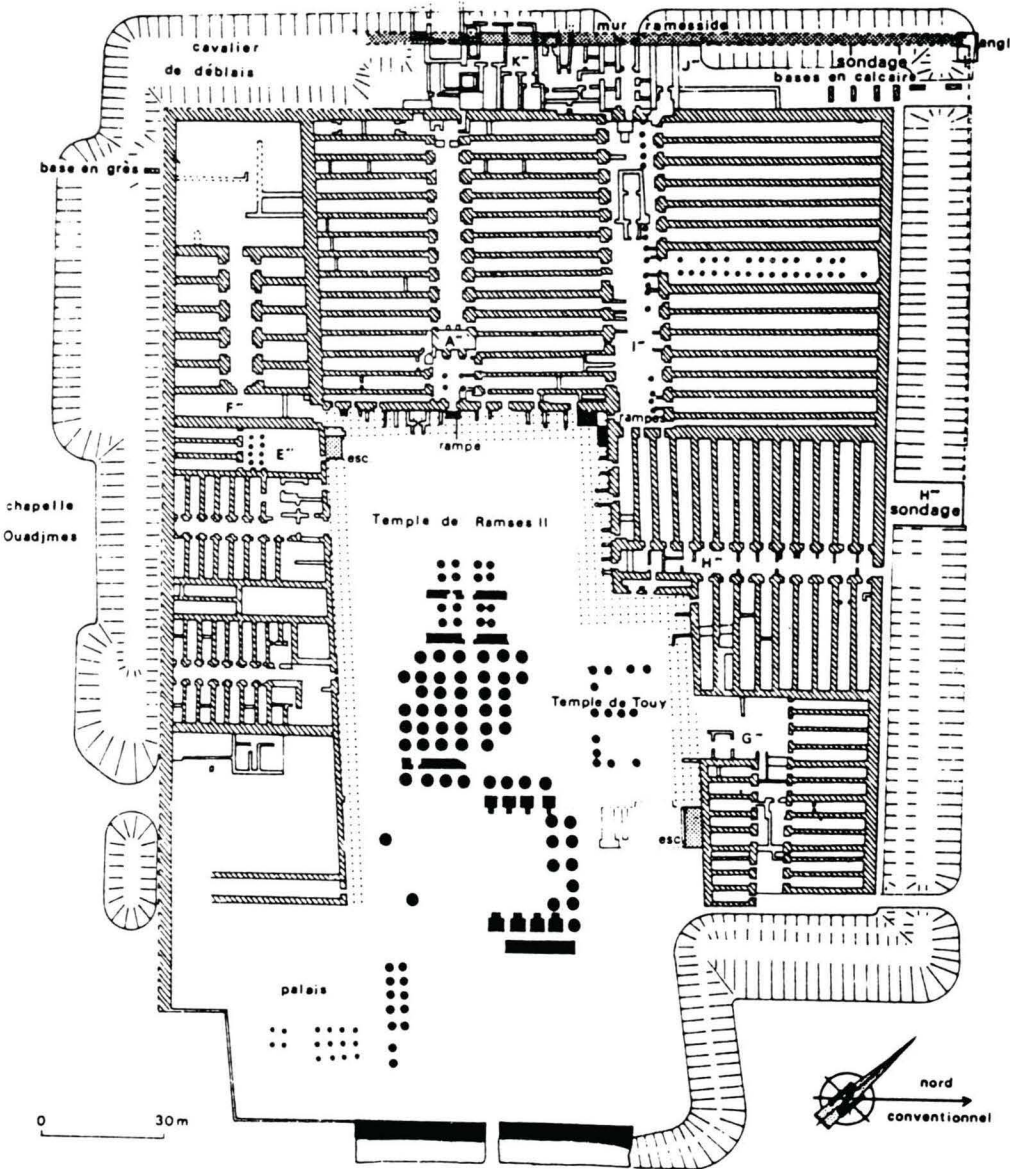


Fig. 3 - Plan du Ramesseum. (D'après F. Hassanein, G. Lecuyot, A.-M. Loyrette et M. Nelson, "Récentes découvertes au Ramesseum", *BSFE* 106, 1986, p. 9, fig.1).

du Ramesseum, n'est décelable pour des statues porte-enseignes, ni pour une chapelle du substitut du bâton-sacré parmi les vestiges encore debout. Ceci peut être dû à l'état de ruine de l'édifice, mais on doit également tenir compte du fait que l'on connaît mal les espaces dévolus à ces emblèmes — originaux ou répliques —, dans les autres sanctuaires. Selon B. van de Walle, les véritables enseignes en bois ouvragé devaient demeurer à proximité de la barque dans le sanctuaire principal et accompagner celle-ci dans ses déplacements afin d'assurer en tout lieu sa protection⁽²⁹⁾. D'autres emplacements ont, cependant, été proposés, notamment, à Karnak où les rainures visibles au revers de l'antichambre du VI^{ème} pylône auraient, pour P. Barguet, pu abriter de telles enseignes⁽³⁰⁾. Dans le temple de Monthou, un orifice à l'aplomb d'un bas-relief figurant un pilier-*ouas* a encore pu servir de réceptacle provisoire pour une enseigne de bois⁽³¹⁾. Un semblable lieu d'accueil sommaire pour une enseigne de bois fut identifié par B. Bruyère dans le petit temple de Ramsès II à Deir el-Medineh où, semble-t-il, les restes d'un pieu sacré en bois furent aussi exhumés⁽³²⁾. Cependant, rien dans ces trois emplacements supposés ne donne à penser que des édifices particuliers avaient pu abriter les bâtons sacrés en bois pour qu'un culte leur soit rendu.

Il en va, en revanche, tout autrement pour une des répliques de l'enseigne sacrée d'Amon qui, à Louqsor, reçut, semble-t-il, les honneurs d'une chapelle particulière⁽³³⁾. En effet, dans la cour de Ramsès II, le petit reposoir de barque de Thoutmosis III et Hatchepsout fut remanié sous Ramsès II pour accueillir "*L'auguste bâton divin [nommé] Amon est grand de prestige*"⁽³⁴⁾. Cette chapelle, dont l'appellation "*la station-sanctuaire [nommée] Ramsès-aimé d'Amon se joint à l'éternité < dans le domaine d'Amon >*" conviendrait bien à un "temple de millions d'années", était ordinairement dévolue au culte du roi et, de manière extraordinaire, à l'accueil de la barque d'Amon lors des fêtes d'Opet et de la Vallée⁽³⁵⁾. On se trouvait donc en présence d'un sanctuaire où, hors des deux grandes panégyries d'Amon citées plus haut, la liturgie propre à la réplique du bâton sacré d'Amon coïncidait avec le culte rendu à la statue royale tel qu'il devait être pratiqué au Ramesseum. Cette chapelle serait, en quelque sorte, un "reflet" du Ramesseum sur la rive droite et pourrait, par là-même, aider à la reconstitution de sa "contrepartie" dans le temple de millions d'années de Ramsès II.

Il faut exclure d'emblée des emplacements possibles pour le temple de la rive gauche le reposoir axial du Ramesseum car, bien que totalement détruit, il peut être reconstitué grâce aux éléments correspondants conservés dans les temples de Séthi I^{er} à Gournah et de Ramsès III à Medinet Habou où pareils

emblèmes pétrifiés n'ont nullement leur place⁽³⁶⁾. Si des pieux sacrés sont fréquemment représentés dans les reposoirs axiaux des temples, ce sont toujours, semble-t-il, les authentiques emblèmes de bois et des répliques en pierre auraient donc fait double-emploi. En outre, ces reposoirs sont le lieu d'aboutissement des processions et, on l'a vu, la place des répliques d'enseignes comme des statues porte-enseignes est, semble-t-il, de manière privilégiée, à chercher sur le chemin de celles-ci et non à leur point de départ ou d'arrivée⁽³⁷⁾.

Les itinéraires processionnels à l'intérieur même de l'enceinte comme à l'extérieur du Ramesseum sont mal connus. Aucune structure ne paraît propre à recevoir un tel emblème parmi les chapelles ramessides des magasins, bien que la voie desservant les annexes autour du temple puisse être considérée, d'une certaine manière, comme une voie processionnelle⁽³⁸⁾. Plus à l'extérieur, la grande allée bordée de sphinx récemment identifiée par G. Lecuyot, pourrait convenir⁽³⁹⁾, mais aucune chapelle n'y a encore été reconnue. Le parallèle que l'on a établi avec la chapelle d'accueil de la cour du temple de Louqsor autorise également à proposer qu'une structure semblable ou apparentée à celle de la rive droite se dressait dans la première ou la seconde cour du Ramesseum.

Dans tous les cas, un tel objet était probablement destiné à affirmer aux yeux de tous l'étendue du domaine d'Amon dont les limites étaient garanties par Pharaon. Il n'est, sans doute, pas indifférent que les statues porte-enseignes de Ouadi es-Seboua proclament elles aussi l'appartenance du temple qu'elles protègent à ce domaine d'Amon, ni que la chapelle de la cour de Louqsor rappelle avec insistance la même dépendance⁽⁴⁰⁾. En affichant ainsi, par l'établissement de stations qui sont autant de "bornes", l'étendue de la propriété divine, le souverain manifestait sa volonté d'accueillir le dieu sur son propre territoire où qu'il aille. Le roi, en tant que frontière permanente de l'Égypte par la puissance de son *baou*, était le seul à pouvoir assurer l'intégrité du domaine divin.

Il reste enfin à déterminer si le pieu pétrifié du Ramesseum se dressait seul dans sa "chapelle" ou s'il était accompagné d'une ou plusieurs statues du souverain. On peut imaginer qu'une statue composite du roi en porte-enseigne retenait contre son flanc ce pilier, bien qu'aucun exemple dans la statuaire monumentale royale ne vienne confirmer cette hypothèse⁽⁴¹⁾. Il est encore possible qu'une effigie du roi agenouillé servait de base au monolithe. C'est, semble-t-il, une statue de ce type qui est conservée à Copenhague et qui servait de "butée" à une véritable enseigne de bois (Pl. IV)⁽⁴²⁾. Un des reliefs déjà évoqué du temple de Ramsès III à Médinet Habou montre un tel emblème soutenu par une statue du roi debout (fig. 4)⁽⁴³⁾. Cette représentation atteste

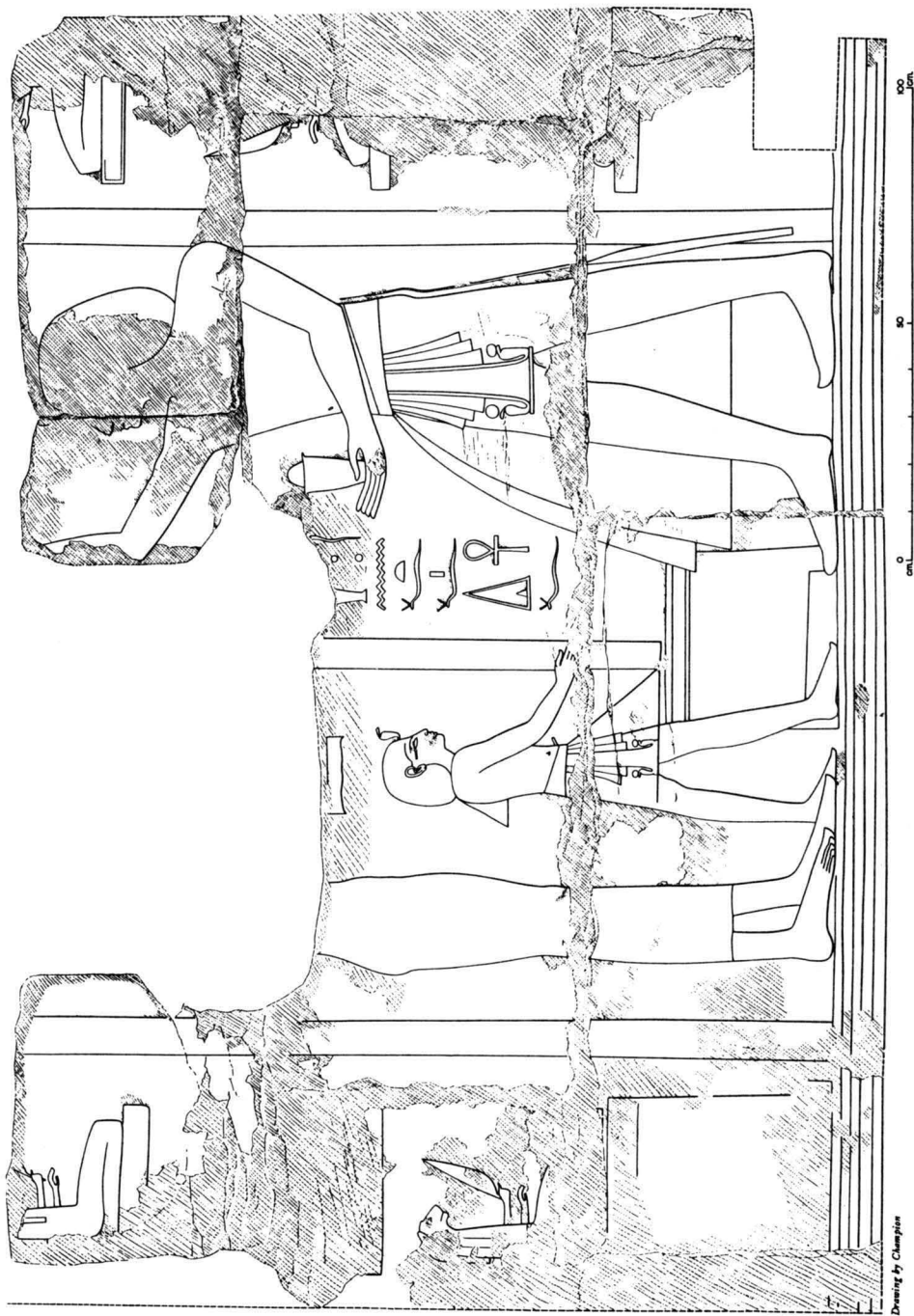


Fig. 4 - Ramsès III accomplissant une onction sur une enseigne sacrée d'Amon retenue par une statue du roi debout. (D'après *Medinet Habu VI*, OIP LXXXV, 1963, pl. 463).

que des effigies du souverain étaient sporadiquement employées pour constituer le supports de ces enseignes divines⁽⁴⁴⁾.

Bien des inconnues demeurent quant au rôle et à l'emplacement original des fragments de Lyon et de l'University College. Les quelques hypothèses développées à propos de ces deux pièces pourront peut-être, malgré les nombreuses incertitudes, aider à la compréhension des liturgies spécifiques du Ramesseum dans le cadre plus large du culte des enseignes divines associé à celui du souverain régnant.

NOTES

- (1) N° inv. 1969-140 ; n° clichés 536-69-C ; 537-69-C ; 538-69-C ; marques : a) E-2597 ou bien E-2587 (?), b) 288; dimensions: h. 0,48; l. 0,15; ép. 0,185. Je remercie Ph. Durey, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Lyon pour toutes les facilités qu'il a bien voulu m'accorder lors de l'étude de ce monument.
- (2) Il n'est cependant pas mentionné dans le catalogue d'Alexandre Moret, mais ce cas n'est pas unique, cf. la base d'Horsisès publiée dans le *Bulletin des musées et monuments lyonnais*, n° 3-4, 1991, (1992), 2-13.
- (3) Inv. U.C. 14751, rapporté par W.M.F. Petrie de Louqsor à une date inconnue. Je remercie B. Adams d'avoir bien voulu effectuer des estampages des faces inscrites de ce monument fragmentaire ainsi qu'une série de photographies.
- (4) Tout dépend du nombre de noms, de la présence ou non d'une dédicace et de la hauteur de la partie anépigraphe à la base du monument.
- (5) Le nom du reposoir de Ramsès II dans la première cour du temple de Louqsor est donné sous la forme *mn w3h hw.t ntr Wsr-m3^ct-R^c-stp-n-R^c hnm.(t) nhh m pr Jmn* dans l'édition de G. Legrain, *BIFAO* 13 1917, 60. K.A. Kitchen donne, cependant, pour ce texte *mn w3h hw.t ntr R^cms-sw mrj-Jmn hnm.(t) nhh m pr Jmn*.
- (6) Cf. H. Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques* IV Le Caire 1927, 60-62; W. Helck, *Materialien zur Wirtschaftsgeschichte des Neuen Reiches* I, [Abhandlungen der Geistes - und Sozialwissenschaftlichen Klasse, Jahrgang 1960. Nr. 10], Wiesbaden 1960, 103-107.
- (7) Voir, par exemple, Ch. Kuentz, *Obélisques*, [Catalogue des antiquités égyptiennes du Musée du Caire], Le Caire 1932, n°s 17014, 17015, 17016, 17017, 17018, 17019, 17023, 17024, 17026 ; L. Habachi, *Catalogue du Musée de Louxor*, *BdE* 85, (1985), 80, n° 242 et fig. 129. Consulter encore E. Iversen *Obelisks in Exile* II, Copenhagen 1972, 148 sq., et fig.

106 ainsi que la liste des petits fragments d'obélisques conservés dans les collections britanniques aux pages 152-154.

- (8) Louvre D 63. Ce fragment de granit, d'une hauteur de 63 cm et de 19,5 par 19,1 cm de section, est inscrit sur deux faces opposées au nom de Thoutmosis II alors que la troisième porte le nom de Ramsès III. Il est censé provenir d'Esnah, mais porte une indication mentionnant Tôd : cf. PM V, 167. L'obélisque aux noms d'Horemheb et de Ramsès I^{er} évoqué ci-dessous (cf. n. 9) ne préserve que trois faces inscrites, mais la quatrième fut retaillée dans l'Antiquité.
- (9) Deux autres monuments de ce type sont connus : un "obélisque" de l'Université de Strasbourg portant quatre noms de *nebty*, dont trois différents (cf. W. Spiegelberg, *RT* XXVI, 1904, 143-144, attribué à l'époque amarnienne, auquel se raccorde peut-être un fragment du Musée de Glasgow au nom de Séthi I^{er}, cf. E. Iversen, *op., cit.*, 103), et un autre fragment apparenté aux noms d'Horemheb et de Ramsès I^{er} (cf. C. Aldred, *JEA* 54, 1968, 100-103). Le monument publié par É. Prisse d'Avennes, *Monuments Égyptiens* 1847, Pl. XIX [Ramsès I^{er}, Séthi I^{er} et Ramsès II] n'est pas un obélisque ainsi que l'on peut s'en rendre compte en lisant sa dédicace.
- (10) Voir à ce propos le commentaire de G. Legrain relatif à la statuette d'Horemheb signalée à la n. 11. Pour le bois silicifié dans les productions pharaoniques, consulter A. Lucas, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, 2nd édition, Londres 1934, 395. Pour les gisements égyptiens de ce matériau, cf. M. de Rozière, *Description de l'Égypte* XXI [Minéralogie], Panckouche, Paris 1826, 189-193, 276-277 et Pl. VI, fig. 1-4.
- (11) G. Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, I, Le Caire 1906, 55-56, (n° 42095), Pl. LX-LXI.
- (12) Ch. Chadeaud, *Les statues porte-enseignes de l'Égypte pharaonique*, (Paris 1982) et *idem*, *Stabträger- statuen*, *LÄ* V, 1984, 1224-1232. L'auteur établit une identité entre l'enseigne et le Ka royal.
- (13) H. Satzinger, "Der Heilige Stab als Kraftquelle des Königs", *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen in Wien* 77, 1981, 9-43, qui voit donc dans l'enseigne divine une source d'énergie à laquelle puise le roi. Pour un synthèse critique des opinions de Ch. Chadeaud et H. Satzinger, cf. H. Sourouzian, *Les monuments du roi Merenptah*, *DAIK Sonderschrift* 22, Mayence 1981, 90-91.
- (14) Colosses de Ramsès II à Ouadi es-Seboua, Ch. Chadeaud, *op., cit.*, 24-27 et K. Kitchen, *RI* II, 729-730 pour les textes ; Statue New-York MMA 42.2.1, cf. Ch. Chadeaud, *op., cit.*, 45 [PE R II, 21] et J. Vandier, *Manuel d'archéologie* III, (Paris 1958), Pl. CXXXIII, n° 1 ; statue de Ramsès III (CGC 42149), *id., ib.*, 65 et G. Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers* II, Le Caire 1909, 14-15, Pl. XII.
- (15) Statue porte-enseignes de Ramsès II à Armant, cf. Ch. Chadeaud, *op., cit.*, 27-28 et K. Kitchen, *RI* II, 711 pour les textes des deux enseignes.

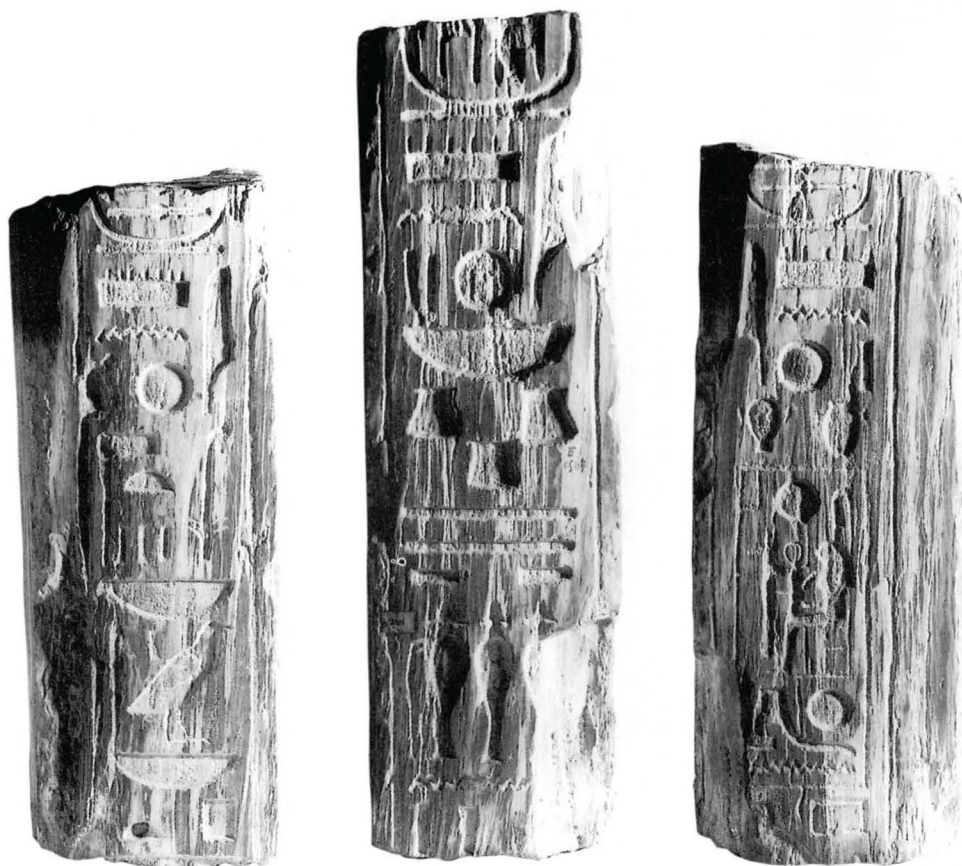
- (16) Les inscriptions des colosses du temple de Ouadi es-Seboua pourraient pourtant être des copies d'authentiques textes de bâtons sacrés car il est précisé sur les hampes que les enseignes sont incrustées de pierres rares, ce qui ne semble pas avoir été le cas et, en outre, il n'est pas fait mention du grès dans lequel l'ensemble est taillé.
- (17) Dans un système simple de représentation, il eut été bien plus aisé de façonner la statue dans une pierre et de lui adjoindre une enseigne de bois, à l'exemple de la statue CGC 42083 d'Aménophis III au Musée du Caire: cf. G. Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, I, Le Caire 1906, 48-49 et Pl. LI.
- (18) Ch. Chadeffaud, *op. cit.*, 48-52, PE Mnp 2-4 ; H. Sourouzian, *op. cit.*, 79-87, doc. 38-40, Pl. 15-17.
- (19) Les classifications de Ch. Chadeffaud sont inadéquates sur ce point et bien des "sections circulaires" des hampes de statues décrites dans son catalogue sont, en fait, plus proches du carré que du cercle. Par ailleurs, le bâton s'élargit régulièrement vers le bas, comme dans le signe *mdw* qui sert à le désigner. Contrairement aux assertions de Ch. Chadeffaud (*L'Égypte*, 1984, 1228, n° 13), ceci est la position naturelle du bâton de marche. Il n'est que d'observer les actuels bâtons des *fellahin* pour s'en convaincre. La partie inférieure, plus épaisse, plus lourde et souvent enveloppée dans un cuir de queue ou de nerf de boeuf, permet d'accompagner le mouvement pendulaire de la marche et, de surcroît, amortit les secousses lors des chocs qui sont le seul obstacle au confort du marcheur.
- (20) Voir, entre autres, à propos des rites décadaires de Djemê, les remarques de Cl. Traunecker, *La chapelle d'Achôris à Karnak*, II, [*Recherches sur les grandes civilisations, synthèse* n° 5], ADPF, Paris 1981, 133-134, 141-142 et, du même auteur, "Un exemple de rite de substitution: une stèle de Nectanébo I^{er} à Karnak", *Cahiers de Karnak* VII, 1982, 339-354, ainsi que "La chapelle du mur d'enceinte et les travaux d'Alexandre", *Cahiers de Karnak* VIII, 1987, 347-354. Tous ces exemples sont, il est vrai, bien postérieurs.
- (21) Cf. M. El-Saghir, *Das Statuenversteck im Luxortempel*, [*Antike Welt*, 22. Jahrgang], 1991, 21-27.
- (22) Pour la liturgie autour des statues royales placées sur un traîneau, voir en dernier lieu : L. et M. Gabolde, *BIFAO* 89, 1989, 127-178 et Pl. XIII-XXIV.
- (23) Khâemipet, propriétaire de la tombe n° 105 et Gournah, (cf. PM I/1, 218-219) qui était "prêtre de l'auguste pieu sacré d'Amon", et Amenemheb possesseur de la tombe n° 44 : cf. PM I/1, 84-85, (pour le nom du bâton sacré représenté dans ce dernier hypogée, cf. B. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, *MIFAO* LXVIII 1930, 80 et n. 3).
- (24) *Medinet Habu* V, OIP LXXXIII, 1957, Pl. 330.
- (25) *Medinet Habu* VI, OIP LXXXV, 1963, Pl. 463.
- (26) *Medinet Habu* VII, OIP XCIII, 1964, Pl. 487.

- (27) *Medinet Habu* III, OIP XXIII, 1934, Pl. 150, texte 530-531 ; Pl. 152, texte 591. On doit encore mentionner pour le règne de Ramsès III, un certain Amenmès qui fut “Directeur des travaux de l’enseigne sacrée d’Amon”, (cf. A. H. Gardiner, *JEA* 34, 1948, 19-22). Cet emblème façonné par Amenmès est probablement celui qui était conservé à Karnak et que cite encore le grand papyrus Harris, cf. N. Erichsen, *Papyrus Harris I*, Bibliotheca Aegyptiaca V, 1933, 18 et XIV a, 17 ; XIV b, 14 et, peut-être, un des papyrus de Turin, cf. Pleyte-Rossi, *Papyrus de Turin*, Leyde 1869-1876, Pl. XXXII, 1.8.
- (28) Ch. Chadeffaud, *op. cit.*, 152 et n°. 194-196 ; *idem.*, *LÄ* V. 1984, 1231, n°. 29.
- (29) B. van de Walle, *Archiv Orientalní* XX 1952, 119-120.
- (30) P. Barguet, *Le Temple d’Amon-Rê à Karnak. Essai d’exégèse*, *RAPH* 21, 1962, 112-113.
- (31) P. Barguet, J. Leclant et Cl. Robichon, *Karnak Nord IV, (1949-1951)*, *FIFAO* XXV, 1954, 36. Une colonnette de faïence (dépôt de fondation?) occupait le fond de la cavité. La salle hypostyle du temple de Ramsès III à Medinet Habou présente aussi une multitude de petits trous placés à intervalles plus ou moins réguliers entre les colonnes. Ont-ils servi au même usage ?
- (32) B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Medineh (1935-1940)*, *FIFAO* XX/1, 1948, [Les fouilles et les découvertes de constructions], 121-124, Pl. II.
- (33) L’analyse de B. van de Walle, “le pieu sacré d’Amon”, *Archiv Orientalní* XX, 1952, 111-135, insiste sur le fait que ces bâtons sacrés devaient rester à proximité de la barque d’Amon dont ils assuraient la protection. Il n’est donc guère concevable que l’objet préservé de manière permanente dans le temple de Louqsor ait été l’authentique pieu sacré de Karnak.
- (34) Cf. K. A. Kitchen, *JEA* 61, 1975, 134-135 et *idem.*, *RI* II/14, 1979, 614, 11-14.
- (35) G. Legrain, *BIFAO* 13, 1917, 61.
- (36) Cf. PM II, 513, [164] (reposoir central d’Amon, il est vrai très détruit); PM II, 414⁴, [68-69], (reposoir axial du temple de Séthi I^{er}. Les pieux sacrés sont bien figurés, mais aucun emplacement spécial ne leur est accordé dans l’architecture).
- (37) B. van de Walle, *loc. cit.*, 113-120.
- (38) J. E. Quibell, *The Ramesseum*, Londres 1898, Pl. I. Les emplacements 70, 85, 88 et 118 sont de la Troisième Période Intermédiaire. Voir également J.-Cl. Goyon, dans *Le Ramesseum* vol. X, “*Les annexes nord-ouest*”, Coll. Scientifique du CEDAE, Le Caire 1976, 181 et 209-210 pour l’interprétation de la tribune du couloir desservant le trésor.
- (39) G. Lecuyot, “Que cache le cavalier de déblais du Ramesseum ? État de la question et perspectives”, *Memnonia* I, 1991, 109-118, Pl. XXIII-XXV.
- (40) K. Kitchen, *RI* II, 1979, 729-730 (colosses de Ouadi es-Seboua); 614, 11-14 (chapelle de Louqsor). Une statue memphite de Ramsès II en porte-en-seigne proclame, de son côté, que

le roi, est “*Celui qui agrandit Thèbes, l’Auguste, sa ville*”. Ce monument est dédié à Amon de Karnak, bien qu’il ait été trouvé à Memphis. Un autre texte de cette statue précise encore: “*Me voici à suivre Ta Majesté, ô seigneur des dieux, mes mains pures sur ton enseigne sacrée qu’elles enserrent ; me voici à exhiber ta perfection aux fidèles*” : cf. G. Daressy, *ASAE* 20, 1920, 167-168. On notera le jeu de signes subtil entre *W3st spst* sans le déterminatif de la ville après le premier signe et *mdw spsj*.

- (41) Voir, cependant, pour une statue porte-enseigne d’Aménophis III avec l’emblème divin rapporté, le monument cité ci-dessus : n. 17. Cette dernière statue était, toutefois, de dimensions nettement plus réduites.
- (42) Cf. O. Kœfoed-Petersen, *Catalogue des statues et statuettes égyptiennes*, [Publications de la Glyptothèque Ny Carlsberg, n°3], Copenhague 1950, 36-37, n° 61 AEIN 1035 et Pl. 76. Ramsès II y est aimé de Rê-Horakhty et d’Atoum, ce qui permet d’exclure, *a priori*, le Ramesseum des origines possibles de ce monument.
- (43) *Medinet Habu* VI, OIP LXXXV, 1963, Pl. 463.
- (44) Voir encore B. van de Walle, *Archiv Orientalní* XX, 1952, 116 (c. Temple d’Abydos, sanctuaire d’Amon-Rê, paroi sud).

p l a n c h e s



FACE A
[536-69-C]

FACE B
[538-69-C]

FACE C
[537-69-C]

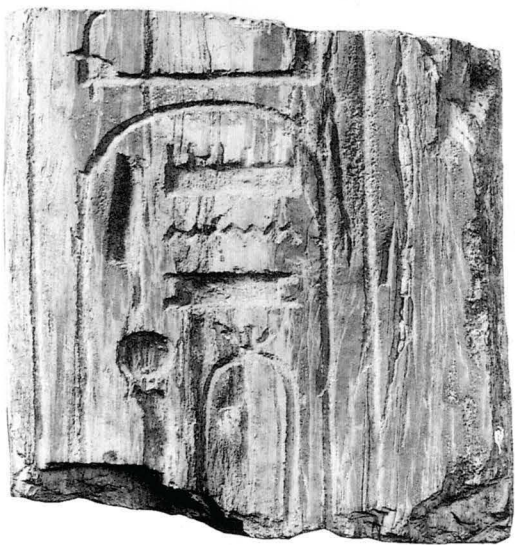
Fragment n° inv. 1969-140 du Musée des Beaux-Arts de Lyon. Faces [a], [b] et [c]. (Clichés Musée des Beaux-Arts de Lyon, n°s 536-69-C, 537-69-C, 538-69-C). Cf. fig. 1, p. 26 et fig. 2, p. 29.



FACE A



FACE B



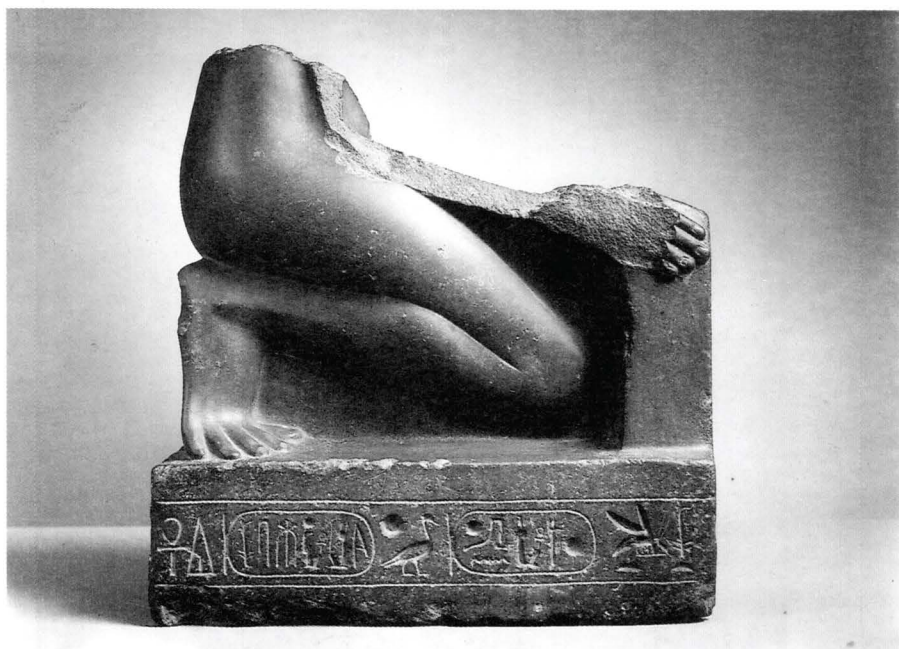
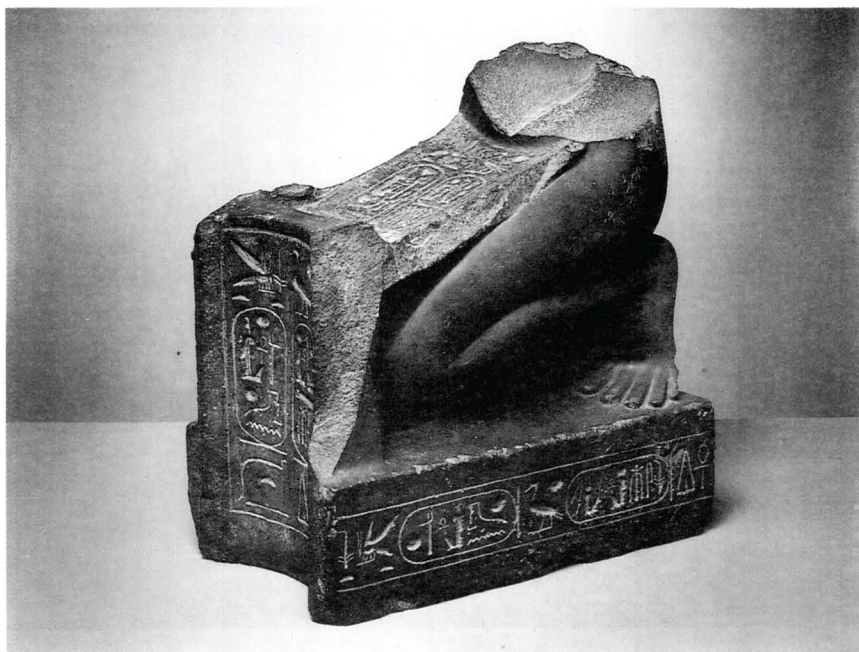
FACE C



Fragment n° inv. U.C. 14751 de l'University College de Londres. Faces [a], [b] et [C].
(Clichés University College, Londres).



Statue porte-enseigne d'Horemheb en bois silicifié. (Cliché d'après G. Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, vol. I. Le Caire 1906, pl. LX).



Statue de Ramsès II ayant probablement servi de butée à une enseigne sacrée. Copenhague, AEIN 1035. (Clichés, d'après O. Koefoed-Petersen, *Catalogue des statues et des statuettes égyptiennes*. Publications de la Glyptothèque Ny Carlsberg, n° 3. Copenhague 1950, pl. 76).

TABLE DES MATIÈRES

Nouvelles de l'Association

Poème de R. Garaudet : "Sur les bords du Nil"	6
Composition du Bureau	7
Liste des Membres d'Honneur	8 - 9
Liste des Membres donateurs, bienfaiteurs, titulaires et associés.....	10 - 11
Nécrologie	11 - 12
Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association pour la Sauvegarde du Ramesseum, du 7 septembre 1992 [Pl. I]	13 - 20
Annexe.	
Rapport financier 1989-1990 et rapport financier de l'exercice 1991	21 - 22

Études

— Marc Gabolde. "Une enseigne sacrée d'Amon du Ramesseum au Musée des Beaux- Arts de Lyon ? [Pl. II-V]	25 - 39
— Hany Helal. "Simulation of the probable causes of collapse of the first pylon of the Ramesseum" [Pl. VI-VII]	41 - 48
— Yvan Koenig. "Les textes hiératiques du Ramesseum"	49 - 58
— Yvonne Marzoni Fecia di Cossato. "Etude minéralogique et pétrographique des enduits et des pigments présents sur le second pylône, sur les piliers et les colosses osiriaques du Ramesseum" [Pl. VIII-XII]	59 - 80

Varia Thebaïca

— Mohamed A. El-Bialy. "Découverte d'une nécropole tardive aux environs de Gurnet Murrai" [Pl. XIII-XV]	83 - 87
— Guy Lecuyot. "Les tombes VdR 9 à 13 de la Vallée des Reines". [Pl. XVI-XXIII]	89 - 129
— Didier Devauchelle. Annexe I	113
— André Macke et Christiane Macke-Ribet. Annexe II	114 - 116
— Joachim Boessneck et Angela von den Driesch. Annexe III	117 - 118
— Anne-Marie Loyrette. "Les monuments du prince Ouadjmès". [Pl. XXIV-XXVI]	131 - 140

— Mohamed Nasr. “New Discoveries at Thebes-West”.
[Pl. XXVII-XXIX] 141 - 143

Table des matières 145 - 146

Planches I-XXIX.

Supervision montage et impression : Moustapha Fayçal Soliman.
